

SITE DE CAMPAGNE DE FRANCOIS HOLLANDE

Compte-rendu de la rencontre avec ALERTE

Le 11 Avril 2012

UN PLAN QUINQUENNAL INTERMINISTERIEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION

Thierry JEANTET, Responsable du pôle Economie social et solidaire

Il n'y aura pas de changement sans une politique déterminée de lutte contre la pauvreté qui atteint 8,5 millions de personnes et qui malheureusement s'intensifie et se diversifie. C'est ce qu'a déclaré, ce matin, François Hollande en recevant les représentants des 35 associations qui constituent le Collectif « Alerté ».

François Hollande a annoncé qu'il établirait, dès son élection, si les Français lui en donnent mandat un Plan quinquennal interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dont l'impact serait évalué, chaque année, en concertation avec les partenaires concernés. Précisant que sera mise en place, à cette occasion, une gouvernance territoriale souple et participative, permettant de coordonner les actions de l'Etat, des Collectivités territoriales, comme des associations.

Le candidat a marqué sa volonté d'investir dans la solidarité et de consolider la protection sociale, notamment en rendant plus accessibles les soins de santé (à travers la suppression du droit d'entrée de l'aide médicale, actuellement de 30 euros, une plus grande accessibilité à la CMU, l'extension du Tiers payant), en instaurant une politique active du logement social et très social (création de 15 000 places d'hébergement d'urgence, rénovation thermique d'un million de logements, création de 2,5 millions de logements intermédiaires, création du statut de coopérative de logement), en dynamisant la politique d'insertion (soutien aux entreprises et chantiers d'insertion) et, plus largement, la politique de l'emploi notamment via l'Economie sociale et solidaire (les 150 000 Emplois d'avenir devant être essentiellement associatifs).

Interrogé sur le sort des étrangers, François Hollande a indiqué que sera restauré le Service public d'accueil des étrangers, qui ne peut se limiter à un simple contrôle mais qui doit inclure une véritable dimension de solidarité. Il s'est engagé, sur ce point, à fixer la durée des procédures à un an, à favoriser un juste regroupement familial - la circulaire Guéant devant être abolie - et à organiser un débat au Parlement sur l'immigration économique.

A propos de ces différents sujets, François Hollande a, à nouveau, rappelé sa volonté d'un partenariat pluriannuel entre l'Etat, les Collectivités territoriales et le monde associatif, qu'il rencontrera chaque année ; les services rendus par les associations étant indissociables, selon lui, de cette nouvelle politique qu'il veut mettre en œuvre.